

Association faîtière nationale  
pour les intérêts des cyclistes  
Case postale 6711  
CH-3001 Berne

Tél 031 318 54 11  
[info@pro-velo.ch](mailto:info@pro-velo.ch) | [www.pro-velo.ch](http://www.pro-velo.ch)  
CP 34-2641-5

## **Assemblée des délégués de PRO VELO Suisse du 8 novembre 2014 à Berne**

### **Résolution**

#### **Le Conseil fédéral est appelé à s'engager pour le maintien des trains de nuit**

Les trains de nuit sont constituent un moyen important, confirmé et bien utilisé dans les démarches coordonnées visant à développer le cyclotourisme en Europe. C'est pourquoi PRO VELO Suisse déplore la fermeture des lignes de trains de nuit de Zurich à Rome (2009), de Zurich à Barcelone (2012) et de Bâle à Copenhague (31.10.2014) avec les offres de transport de vélos qu'elles comprenaient, tout comme les fermetures de nombreuses lignes entre l'Allemagne et ses pays voisins annoncées pour la fin de l'année en cours. Le directeur général des CFF Andreas Meyer ayant annoncé qu'à terme, il fallait s'attendre à une disparition générale des trains de nuit (notamment les lignes de la Suisse vers Amsterdam, Hambourg, Berlin, Prague, Vienne, Budapest et Zagreb), PRO VELO Suisse appelle le Conseil fédéral à s'engager dans ce domaine en particulier aussi pour une meilleure cohérence avec les objectifs de sa stratégie Energie 2050

- auprès des CFF pour le maintien de l'offre de trains de nuit;
- auprès de ses partenaires européens pour créer des conditions de concurrence équitables entre le rail et le transport aérien et mettre fin aux privilèges fiscaux qui avantagent aujourd'hui de manière illégitime et absurde les compagnies aériennes, et notamment les compagnies à bas prix, par rapport au rail - par exemple par l'introduction d'une taxe CO2 européenne sur le kérosène;
- auprès des CFF et des partenaires concernés pour mieux coordonner et rendre plus accessible aux clients l'offre ferroviaire européenne et les réservations.